


Arrondissements ecclésiastiques

Le territoire des Églises réformées Berne-Jura-Soleure est subdivisé en 13 arrondissements. Ces derniers ont pour tâche d'organiser les élections au Synode ecclésiastique et de mettre en œuvre les tâches organisées au niveau régional dans l'intérêt des paroisses de l'arrondissement. En raison du manque de ressources, en de nombreux endroits, les paroisses ne sont pas en mesure d'accomplir à elles seules les tâches souhaitées. La coordination régionale et la collaboration au-delà des limites paroissiales n'en prennent que plus d'importance. Pour les aider à accomplir leur mission, les Églises réformées Berne-Jura-Soleure apportent leur soutien technique aux arrondissements.

Arrondissement du Jura

 **Silvano Keller**
président

L'année sous revue marque une forte volonté d'innovations et d'analyses de ce qui peut être amélioré dans notre arrondissement.

Au 1^{er} janvier 2023, Église en route a démarré officiellement avec Adrien Despont à sa tête. Plusieurs événements ont déjà eu lieu. Un questionnaire a été établi par le groupe de travail du Conseil du Synode jurassien avec à sa tête Pierre-André Lautenschlager. Il a été envoyé à toutes les paroisses de l'arrondissement et son dépouillement nous a apporté de nombreux enseignements qui seront analysés en 2024. En août a eu lieu la rencontre biennale des collaborateurs et collaboratrices de l'arrondissement à Delémont. Échanges fructueux et bonne humeur au menu. Du 28 septembre au 1^{er} octobre s'est déroulé le festival de spiritualités au CIP de Tramelan. Il a rencontré un beau succès. Un grand merci à l'organisation. Le 12 décembre, l'assemblée de la paroisse de Moutier s'est prononcée favorablement sur la création au 1^{er} janvier 2026 d'une paroisse transfrontalière en vue du passage de la commune de Moutier dans le canton du Jura. La paroisse de Delémont nous a accueillis pour le synode de printemps et nous la remercions pour la parfaite organisation. La création d'une commission des finances a été validée par les déléguées et les délégués présents. Le synode a accepté le règlement de la commission et nommé cinq membres :

Nicolas Marti (président), Raphaël Schaer (vice-président), Michèle Morier-Genoud, Françoise Zwahlen et Jean-Louis Walther. Les comptes 2022 ont été acceptés.

Le synode d'automne s'est déroulé à la paroisse de Tavannes, qui nous a réservé un bel accueil. L'occasion ici de la remercier pour le travail fourni. Nous avons eu le plaisir d'installer Adrien Despont en tant qu'animateur d'Église en route et Philippe Lachat comme animateur à connexion 3D. Le renouvellement des membres du Conseil du Synode jurassien (CSJ) pour la période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2028 s'est déroulé dans une bonne ambiance. Élections : Silvano Keller (président), Olivier Jordi (vice-président), Dominique Desilvestri, Michèle Morier-Genoud, Gilles Bourquin. Deux sièges sont encore vacants. Le budget 2024 a été accepté.

Les deux synodes en 2024 auront lieu les 25 mai et 9 novembre. ■

Église réformée du canton du Jura

 **Conseil de l'Église**

La vie de l'Église jurassienne s'est déroulée au rythme des activités de nos paroisses des trois districts, conduites par les conseils de paroisse et soutenues par une équipe pastorale dynamique, animée par la foi. Après plus de vingt ans de service pastoral au sein des paroisses de Porrentruy et de Delémont, les deux pasteurs et le pasteur du secteur alémanique ont pris une retraite bien méritée. Le culte d'adieu du couple pastoral Franz et Manuela

Liechti-Genge a été célébré le 23 avril à Porrentruy et celui de la pasteur Maria Zinsstag le 10 septembre au temple de Delémont.

Le Conseil de l'Église a été informé des décisions prises par le Parlement jurassien concernant les mesures d'économie du Plan équilibre 22-26. La participation des Églises entraînera une réduction des subventions accordées ainsi qu'un nouveau mode de financement. Les détails sur la mise en œuvre de ces mesures seront communiqués en 2024.

À la demande du colloque pastoral, l'Église du Jura mènera en 2024 une réflexion sur le thème Vision d'avenir de notre Église. Un groupe de travail composé de représentantes et représentants du corps pastoral, des paroisses et du Conseil de l'Église sera accompagné par un spécialiste du conseil et du coaching. Fin 2023, Christiane Racine, administratrice de l'Église cantonale, a fait valoir son droit à une retraite bien méritée, après vingt ans au service de l'Église jurassienne. Suite à la mise au concours, le Conseil de l'Église a retenu la candidature de Jérémie Cortat, de Glovelier, qui débutera en janvier 2024. Concernant l'accueil de la paroisse de Moutier, un groupe de travail composé de personnes représentant la paroisse de Moutier et l'Église jurassienne a étudié différentes options. Après des discussions approfondies, une proposition de paroisse transfrontalière a été formulée, dans laquelle la paroisse de Moutier jouerait un rôle de liaison entre les paroisses du Jura et celles du Jura bernois. Cette proposition est en cours de procédure auprès des législatifs des deux cantons. ■

Synode d'arrondissement de Soleure

 **Barbara Fankhauser**
présidente

Président de longue date du synode d'arrondissement, Ruedi Köhli s'est retiré à la fin 2022. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance pour son travail important durant des décennies. Il demeure pour l'instant parmi nous en tant que président de la Conférence interconfessionnelle de Soleure (SIKO). À cause de dispositions dans la loi sur les paroisses soleuroises, il n'a pas été possible de mettre en place une coprésidence, comme cela était prévu. Barbara Fankhauser est désormais présidente et Kathrin Lenz reste vice-présidente. La question de la présidence et la nécessité d'adapter les statuts aux dispositions législatives actuelles ont mené à une révision partielle de tous les règlements du synode d'arrondissement (statuts, règlement général, règlement sur les frais, règlement sur les investissements et règlement du groupe de contact de Soleure). Nous remercions ici sincèrement Ruedi Köhli, Delia Sauer (service juridique des Églises réformées Berne-Jura-Soleure),

Denise Tormen (service juridique du Département de la formation et de la culture du canton de Soleure) et Reto Bähler (responsable du service juridique de l'Office des affaires communales du canton de Soleure) pour leur soutien énergique.

Le travail de relations publiques du synode d'arrondissement doit être davantage professionnalisé. À cette fin, une convention de prestations a été négociée avec le service de la communication des Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Elle entre en vigueur en 2024. Roland Stach a été élu au sein de la commission de la formation cantonale. Le comité est ainsi à nouveau représenté dans cet organe. Le synode d'arrondissement s'investit également dans le contexte cantonal et est représenté au sein de la SIKO avec sa présidence. En plus des traditionnelles rencontres avec les responsables des départements de la formation et de la culture, des finances et de l'intérieur, une rencontre avec l'ensemble du gouvernement a eu lieu. Il a été question, entre autres, de l'avenir de l'enseignement religieux dans les écoles, de questions sur la péréquation financière et de préoccupations des Églises nationales sur la protection des

monuments historiques ou sur la réaffectation de biens fonciers ecclésiastiques. La firme Ecoplan a été mandatée afin de préparer un bilan des prestations d'intérêt général de l'Église. ■

Bienne-Seeland

 **Kurt Burkhalter**
président

À la fin de l'année, le pasteur Donald Hasler a présenté sa démission du poste de représentant du corps pastoral. Le pasteur Matthias Hochhuth, des paroisses d'Arch et Leuzigen, prend sa succession. Le comité s'est réuni lors de deux séances pour la gestion de ses affaires. Les sujets principaux ont été le chemin historique, pour l'entretien duquel personne n'a malheureusement été trouvé ; les sièges vacants au sein du Synode ; et la charge financière qui pèse sur la paroisse de Lyss à cause de la catéchèse spécialisée. Le comité a convoqué deux assemblées ordinaires, le 11 mai à Kallnach-Niederried et le 9 novembre à Büren an der Aare. Beaucoup de monde était présent. Les affaires statutaires ont été soutenues quasiment à

— Suite à la page 56 —

Nuit des églises à Wimmis.

